

## VIOLENCE CONJUGALE-VIOLENCE SEXUELLE

### INTRODUCTION

Au temps de la puissance paternelle et maritale il n'existait ni incrimination, ni criminalisation des violences au sein du couple et notamment du viol conjugal, alors qu'on était puni de mort pour contrebande de sel à l'époque (puisque le sel servait d'impôt de la gabelle). Dans de nombreuses cultures, le crime sexuel reste encore exclusivement associé à la femme adultère et à la prostituée. L'adultère féminin ne fut d'ailleurs dépénalisé en France qu'en 1975 même si son inculpation était tombée en désuétude.

### GENERALITES

Peut-on repérer une différenciation sexuelle au niveau des caractéristiques de la violence au sein du couple ?

La détermination (et la proscription) du crime varie selon le temps social, il varie aussi selon l'espace social, de la place sociale, et du genre social du féminin et du masculin.

Dans l'imaginaire collectif, le masculin porte toujours **l'empreinte de l'agresseur**. Le père ou le conjoint s'agrippe parfois à cette identité qui lui permet de sauvegarder une position que la psychanalyse nomme phallique. Ainsi la violence conjugale et la violence sexuelle sont représentées selon les schémas de l'homme agresseur et la femme victime, alors que le crime et la criminalité n'ont pas d'existence naturelle ni universelle. Comme l'énonce M-A. BERTRAND<sup>1</sup>, le masculin et féminin ne se distinguent pas naturellement mais culturellement et sont comme des lois relatives à l'époque, à l'espace et au climat social dans lesquels ils s'expriment.

Marie Andrée BERTRAND nous prévient que la nature et la sexualité (rapportée au sexe naturel) n'explique en rien la spécificité de la criminalité.

Les **faibles statistiques** des femmes auteures de violence sexuelles et conjugales seraient liées à l'image traditionnelle de la femme perçue comme nourricière et protectrice, faible, et à la difficulté pour les victimes à dénoncer les agressions (MAYER 1992) ou encore la tendance sociale à minimiser ces délits (DENOV 2003). S'il est une constance que le clinicien entend du patient concernant le passage à l'acte c'est la résurgence de l'infantile dans la confusion des genres et des générations. Le passage à l'acte ou plutôt le recours à l'acte comme le précise C. BALIER<sup>2</sup> semble être une **tentative de survie à l'emprise subie pendant**

---

\* Alexia LEHNERT est Psychologue clinicienne à l'UCSA de la Maison d'Arrêt de PAU

<sup>1</sup> M-A BERTRAND « les femmes et la criminalité » aux éditions Athéna, Québec 2003 p 12

<sup>2</sup> C BALIER –A CIAVALDINI « Agressions sexuelles : pathologies, suivis thérapeutiques et cadre judiciaire », Masson 2000

**l'enfance dans la configuration familiale.** Vaine tentative car l'acte meurtrier ne résout en rien la problématique de l'emprise. Tuer pour survivre, posséder l'autre pour s'approprier sa propre histoire, violer pour se venger sont des agirs en écho d'une histoire inappropriée.

De plus, dans un système incestueux tout est question de loyauté, on voit que la famille est prise par la loyauté et dans cette famille l'emprise de la loyauté atteint autant la victime que l'agresseur.

Au travers de ces éléments introductifs, on note déjà la complexité des intrications entre violence conjugale / violence à caractère sexuel, et entre auteurs / victimes.

## II) MANIFESTATION DE LA VIOLENCE AU SEIN DU COUPLE

### Constat

Il s'agit souvent (mais pas uniquement) d'une violence au départ essentiellement verbale, psychologique et physique. La violence physique est souvent précédée de répétition de violence verbale et psychologique. Ce sont les mêmes processus qui opèrent dans un couple victime/ auteur, que dans un couple mari / femme.

### Quelques traits de personnalité des auteurs de violence conjugale

- Dans les personnalités des auteurs et des victimes on repère souvent une relation ou personnalité passive dépendante et la problématique de jalousie est souvent au cœur des conflits et tend à légitimer l'agression (jalousie réelle, fantasmée)

- on repère également des carences narcissiques

-Egocentrisme possessivité garder l'autre sous contrôle, déni de l'autre. Cette possessivité est probablement renforcée dans le couple (sentiment d'appartenance)

-Les trajectoires personnelles sont souvent marquées par des expériences précoces et répétées de violence sexuelles subies ou violence physiques (TARDIF LAMOUREUX 1999 S.HARRATI 2003)

### Quelques Modes relationnels particuliers

La violence conjugale résulte souvent d'une **interaction** entre l'auteur et la victime, la violence constitue parfois le symptôme du lien du couple dans ses fonctionnements aussi pathologiques soient ils.

Le **choix du conjoint** qui n'est pas aléatoire il n'est jamais anodin dans ce qui va arriver de notre vie, de notre histoire. Les conflits ont une signification pour le fonctionnement du

couple, il s'agit d'un moment de crise ou d'un fonctionnement pathologique, les non dits, la violence est une manière de faire émerger du changement

Les références transgénérationnelles disent le passé, non dépassé et faisaient écrire à LOMBROSO lignées héréditaires criminelles, nos génogrammes en sont les héritiers.

La filiation générationnelle distribue et organise les rapports père-mère-enfant et dans le sens horizontal, la famille élargie, par contrat ou par lien de sang-sperme (théorie sexuelle infantile) . Ici prend sens la non réversibilité des rôles ou bien encore ce que notre modernité a identifié dans son inversion sous la notion de confusion générationnelle dans le cas des violences sexuelles intra familiales ou dans les pratiques pédophiliques...

## **II) VIOLENCE A CARACTERE SEXUEL AU SEIN DU COUPLE**

Existe -t - Il une différenciation entre violence sexuelle et violence sexuelle au sein du couple ?

### a) Généralités autour de la notion de violence sexuelle

L'agression sexuelle ne se rapporte pas seulement à une sexualité déviante, les modes d'entrée dans la délinquance sexuelle et les modes opératoires de ces agressions suppose d'interroger le parcours de vie individuel conçu comme le résultat d'une construction par le sujet , construction composée d'un ensemble de trajectoires plus ou moins liées entre elles et renvoyant aux différentes sphères dans lesquelles se déroule l'existence du sujet et plus précisément les transitions des évènements de vie qui structurent et orientent ce dernier.

La situation criminelle sexuelle se définit par un comportement observable à savoir une histoire personnelle et un environnement, une organisation psychique (structure et troubles de la personnalité des processus psycho dynamiques possédant ses propres décompensations) et par un cadre d'opportunités nécessaires à l'actualisation criminelle saisie dans et par une organisation psychique.

L'infraction à caractère sexuel s'exprime dans un parcours historique et reste fortement imprégnée des évènements qui y ont pris sens. Les modes d'entrée dans la délinquance sexuelle **ne sont pas aléatoires** mais sont le résultat d'une trajectoire de vie et de ses avatars.

### - Aggression sexuelle comme tentative de destruction de l'autre

La problématique de la violence au sens de la destructivité de l'autre, de l'altérité apparait au devant de la problématique sexuelle. Le scénario criminel sexuel est dominé par la

violence et la destructivité intimement liées à la pulsion sexuelle, la violence est planifiée et l'intentionnalité consciente est une manière d'exercer une maîtrise omnipotente. **L'emprise** et notamment la relation d'emprise est un concept souvent décrit dans les organisations perverses et notamment chez les auteurs de violence à caractère sexuel. Il s'agit essentiellement d'une tentative de neutralisation du désir d'autrui, d'appropriation de l'autre et de négation de toute altérité. L'agression sexuelle se réalise ici dans un contexte de débauche et de désorganisation excessive dans lequel est repérée une prévalence des comportements sadiques. La mise en acte agit l'attaque de l'autre ou la destruction de ses qualités physiques psychiques répondant à la relégation de la victime comme objet de perversité.

- Aggression sexuelle : notion d'emprise

Entre emprise et violence ces situations d'abus de décharge des pulsions agressives et sexuelles sont d'abord celles **du pouvoir** pris par l'assignation identitaire pouvoir pris sur le destin existentiel, l'enjeu est l'instauration d'une position de pouvoir pour **néantiser le désir** de l'autre par une opération de destruction. (emprise) Il s'agit de la perversité sexuelle ou il s'agit de dominer, de s'assurer une possession définitive sans égard pour l'objet.

Dans la mise en acte criminelle sexuelle s'actualise ou se réactualise la vie psychique du sujet et ce qui fait conflit, parce qu'elle est en autre sous tendue par le mécanisme **d'identification projective**, la mise en acte permet au sujet de garder le bon à l'intérieur et d'expulser le mauvais à l'extérieur afin de protéger son monde interne et maintenir un équilibre psychique.

La scène criminelle sexuelle se présente alors comme le théâtre des mouvements psychiques violents ou comme la représentation du conflit et de l'ambivalence évacuée dans le fantasme d'identification projective. Soutenu par l'illusion d'une omnipotence et d'une puissance intrusive ou possessive l'acte agression sexuelle consiste à prendre possession d'objets extérieurs devenant ainsi une extension du moi, afin d'apaiser les angoisses de dévoration de perte d'objet ou celles de passivation et d'anéantissement (S. HARRATI VAVASSORI, L VILLERBU 2003) **l'agression sexuelle ne se réduit donc pas à un trouble de la sexualité mais doit s'envisager comme une tentative de solution défensive** par rapport à des angoisses majeures concernant le sentiment identitaire(elles mêmes consécutives à des carences fondamentales de l'environnement primaire) l'acte permet la survie de la vie psychique ou le maintien d'un équilibre psychique

Les scènes criminelles sexuelles s'organisent selon une logique structurée autour de mise en acte d'humiliations physiques et verbales dans lesquelles la victime prend la fonction d'un objet persécutoire. Le corps sexué de la victime revêt une dimension persécutoire et fait l'objet d'une attaque destructrice. (véritable haine, jeu compulsif du corps de soi et de

l'autre corps agressé corps agresseur) Le défi se révèle le pivot du mode opératoire mise au défi de l'autre et de soi même censé démontrer son omnipotence.

b) Violence à caractère sexuel au sein du couple

Dans la littérature, de nombreux auteurs (dont LEWIS et STANDLEY 2000) signalent une prévalence des troubles dépressifs, et des dépendances à des substances psycho actives, des troubles cognitifs (trouble du raisonnement, jugement compréhension FALLER 1995) svt une personnalité limite ou dépendante (GRAYSTON DELUCA 1999). Pour MATTHEWS et SPELTZ 1991, les violences sexuelles sont motivées par la colère ou la recherche de gratification sexuelle alors que pour ROSE et WARDS 2008 elles sont sous tendues par la vengeance, l'humiliation ou si la victime est adulte par la recherche d'un gain secondaire.

Ces parcours de vie faits d'évènements traumatiques engendrent d'importantes **carences affectives éducatives et sociales** et conduisent précocement ces femmes ou hommes vers une vie de couple et familiale instable.

Ces expériences sont souvent répétées relayées par des relations de passage et demeurent des échecs avec l'extrême difficulté à se stabiliser dans la sphère conjugale et familiale, en effet, cette dernière reste marquée par de nombreux dysfonctionnements liés aux problématiques de maltraitance, d'alcoolisme, de violence et à la défaillance de la fonction parentale.

Le processus de violence tend à annihiler l'autre à sa place de sujet et de le réduire à l'objet. *Il s'agit généralement d'une attaque identitaire* (identité féminine, sexuelle ou masculine) et notamment une tendance à dévaloriser l'autre, le réduire à néant, l'humilier

Au sein du couple, la destructivité de l'autre sous tend l'agression sexuelle qui peut correspondre à une tentative d'harmonisation de l'espace conjugal

La délinquance sexuelle survient au sein du couple car l'espace conjugal est identifié comme lieu d'insatisfaction répétée. Pour eux, il s'agit souvent d'une réponse à la qualité décevante de l'union conjugale qui constitue le mode d'entrée dans la délinquance sexuelle.

L'insatisfaction générale tant sur le plan de la relation inter individuelle (inaffectivité, rejet, humiliation, mécontentement) que sur le plan de la sexualité (hyperactivité sexuelle pratiques sexuelles imposés, ou absence de désir plaisirs) conduit progressivement vers des actes d'agressions sexuelles.

De nombreuses études et notamment les œuvres d'E. FATTAH<sup>3</sup> autour de la victime catalyseuse, ont amené des éléments de compréhension de ce qui se joue dans la **dynamique relationnelle auteur/victime**.

Il repère à la fois des critères statistiques (mineur et femme sont plus vulnérables et plus souvent victimes, personnes vivant dans des quartiers défavorisés, ...) et des critères dynamiques (fréquenter des lieux à risque métro, selon l'heure, tenue vestimentaire, réaction de panique qui précipite l'agression, cris,). Ces conceptions s'attachent aux caractéristiques réelles des victimes mais nous sommes souvent frappés par le décalage entre la perception de la réalité objective et la perception subjective de la victime par l'auteur. La perception propre de l'attitude de la victime et **l'interprétation subjective du**

comportement de cette dernière (si erronée qu'elle puisse être) sont importantes dans la compréhension du processus du passage à l'acte et d'autant plus **lorsque le couple auteur victime, forme et fonctionne en tant que couple conjugal (davantage d'enjeux de proximité)** . L'interprétation de l'attitude de son conjoint reste plus subjective et hermétique (expl : impossibilité à reconnaître un refus de relations sexuelles)

### Violence physique et sexuelle

Souvent se mêle violence physique et sexuelle, le cadre environnemental primaire impose souvent des repères défailants et déviants fragilisant le positionnement dans la chaîne généalogique et l'introjection de contenants positifs ; Il s'agit de l'hypothèse d'un **mimétisme familial** le sujet est déjà inscrit dans un contexte familial dans lequel l'agression sexuelle se transmet s'actualise et se répète d'une génération à l'autre , ou va s'affilier (par union conjugale) pour cette configuration, l'agression sexuelle se spécifie dans un cadre intrafamilial incestueux . Cette dynamique incestueuse se présente comme productrice **d'apprentissage de la transgression sexuelle** ou de l'agression sexuelle.

#### a) Contexte familial défailant

Les scènes d'agressions sexuelles s'inscrivent dans un mode de vie quotidien dans un mode relationnel familial dans lequel règnent le déni de la différence des générations et celui de la différence des sexes, ici les liens familiaux ne sont pas organisateurs des places et des rôles de la famille dite fonctionnelle mais renvoient à la négation de l'autre dans sa dimension subjective à sa réduction à un corps utilisable sexuellement. Dans ce contexte familial, les agressions sexuelles prennent la forme et la fonction de relations normalisées selon les codes intrafamiliaux transmis et véhiculés par le groupe familial.

---

<sup>3</sup> E. FATTAH « la victime est elle coupable ? » 1971, Presses de l'université de Montréal 256 p.

b) Existence de conflits conjugaux

Souvent il y a des conflits conjugaux (infidélités violence mésestime dévalorisation humiliation rejet amenant un isolement social et ils surinvestissent la sphère familiale (seul rempart) et sphère conjugale le couple devient le point d'accroche existentielle. Du surinvestissement de la sphère conjugale à l'idéalisation du partenaire, souvent insatisfactions, non épanouissement, soumission consentie, justifiée ou subie se traduit par dévotion au partenaire justifiée par la représentation idéalisée ou de toute puissance du partenaire et ou les affects mobilisés dans la relation. et une dépendance à l'autre entravant l'autonomie psychologique, physique et sociale. L'insatisfaction est liée à la qualité des relations intimes et sexuelles caractérisées par l'absence de désir plaisirs des blocages sexuels des maltraitements physiques ou psychologiques.

L'agression sexuelle s'intègre dans les relations intimes conjugales et devient un mode de fonctionnement **pseudo normatif** la confusion entre sexualité et expression affective domine et les pratiques sexuelles conventionnelles se confondent avec les pratiques sexuelles délinquantes.

Similitudes dans la délinquance sexuelle et violence conjugale

- Similitudes au niveau des Difficultés à reconnaître les faits

Dans notre expérience clinique nous repérons souvent des similitudes de fonctionnement par rapport à l'approche autour du passage à l'acte chez les auteurs de violence à caractère sexuelle et les auteurs de violence sexuelle au sein de leur couple, à savoir une difficulté de reconnaître les faits et l'utilisation de stratégies de décriminalisation en se désresponsabilisant et attribuant leurs agissements à des causes exogènes (ils utilisent l'excuse des alcoolisations, ou prises de toxiques pour invoquer l'absence de discernement et se désresponsabiliser, ) invoquent des impossibilités matérielles certains se posent en victime, banalisent la fréquence ou **la gravité des faits qu'ils minimisent**, ils projettent souvent la faute sur leur compagne qui les a provoquée. Ils projettent le blâme sur leur compagne qu'ils dévalorisent (peu disponible sexuellement, contexte d'infidélité etc., invoquent de fausses allégations.

E FATTAH précisera que, plus la victime éventuelle est consentante ou désireuse de l'acte délictuel, plus faibles seront les inhibitions du délinquant éventuel face au crime, et plus facile sera le passage à l'acte. Cette interprétation de l'attitude de la victime (en tant que provocatrice et consentante) apparaît déterminante facilitant sa « déculpabilisation » et lui permettant de préserver une intégrité narcissique.

Comme le précisait V. MOULIN<sup>4</sup>(2007) « il ne s'agira pas de questionner la réalité du comportement de la victime mais la perception de celle-ci et de son comportement par l'auteur en référence à la dimension subjective et intra psychique pour l'auteur ».

V. MOULIN (2007), la relation à la victime fondée sur l'illusion d'un consentement partagé peut acquérir une fonction réparatrice vis à vis des traumatismes précoces. Entre « idéalisation » et « chosification » le rôle de cette relation est de faire jouer à l'objet externe « fétichisé » une fonction de continuité interne. L'autre du dehors pourrait momentanément pallier les « insuffisances » de l'objet interne, dans un mouvement de substitution-idéalisation ;

**Dans le couple ces processus sont renforcés (le crime est d'autant plus justifiable qu'il y a une union (consentement mutuel,) qu'il y a eu des relations sexuelles au préalable consenties et que le fonctionnement du couple permettait cet étayage réparateur des traumatismes précoces.**

- Similitudes au niveau des processus défensifs

Les processus défensifs sont souvent identiques à savoir les évitements, les déplacements, la plupart des récits comportent des évitements (absence de souvenir, fausse pudeur) ils éludent certaines questions ; les évitements et déplacements permettent d'éviter des pans entiers de l'histoire du couple, ils sortent également la violence du contexte, ces évitements sont souvent contrebalancés par des remplissages notamment de nombreux détails autour des événements positifs de leur vie de couple ou les enfants, concernant des thèmes qu'ils privilégient pour tenter de restaurer une image positive, qu'ils tentent de préserver à tout prix .

Le déni est très fréquent, il semble **même accentué dans** les situations de violence sexuelle au sein du couple (« je n'ai jamais frappé ma femme « « je ne ferai jamais de mal à une femme »ne vous inquiétez pas je ne vous toucherais pas » « je ne violerais jamais ma femme nous avons une vie sexuelle épanouie, trois enfants...») et des renversements en son contraire, en effet, ils se considèrent comme victime de leur conjointe... Ces processus de défense se repèrent au niveau du contenu de leur discours mais également au niveau de leur attitude au cours des entretiens.

Lorsque ce processus de déni est contrarié, il semble se renforcer plutôt que de s'atténuer ; ainsi ces processus ont pour vocation de protéger le sujet d'une menace d'effondrement, toute confrontation à la thématique sexuelle et toute problématique liée à la sphère sexuelle semble également évacuée et le sujet tend à les compenser (exemple : « je n'ai

---

<sup>4</sup> MOULIN V. (2007) Approche psycho criminologique de l'agir criminel violent : dynamique criminelle, processus de passage à l'acte et fonction psychologique de la victime dans le cadre des violences intra familiales, texte non publié, pp. 2-16.



aucun problème sexuel, j'aurais pu avoir autant de femme que je veux » on faisait l'amour régulièrement c'est même elle qui demandait »)

- Similitude au niveau des carences du maniement émotionnel

Nous repérons également une difficulté au niveau du maniement des affects autant dans leurs relations générales qu'avec la victime ou leur conjointe. Dans leur parcours de vie on repère souvent des ruptures (placements, rejets, sensations d'abandon) leur enfance s'est parfois déroulée dans un milieu perturbant en profondeur la construction des liens et de leur répertoire d'affect. Ainsi on peut comprendre la non reconnaissance des affects qui conduit parfois à une indifférence affective (à ce sujet A. CIAVALDINI 2004 évoque le fort pouvoir traumatogène des familles où règne en maître la répression des affects) Plus la répression est grande, plus le risque de déni et de clivage augmente et plus la voie de l'agir est ouverte. Pour lui, l'agir se constitue comme un affect inachevé dans sa construction. On note souvent une indifférence face au vécu d'autrui. Ils valorisent la dimension affective qui leur fait d'ailleurs défaut puisque leurs affects restent superficiels.(s'évanouissent très vite) . Ils ont beaucoup de difficultés à élaborer autour du vécu émotionnel et encore davantage par rapport aux victimes et pouvoir éprouver de l'empathie. La confrontation à ces questions est anxiogène pour eux.

- Similitudes au niveau du Déni de de la violence et de la contrainte

Dans les relations par rapport à la victime, on a le sentiment que la violence de l'acte, le climat de contrainte n'est souvent pas reconnu puisqu'ils associent exclusivement la violence à la violence physique. Pour A. CIAVALDINI <sup>5</sup> (2007) « nombre d'agresseurs sexuels admettent l'infraction que représente leur acte et refusent la dimension violente dans laquelle cet acte s'est déroulé, la violence signant dans ce cas le reliquat de l'impératif pulsionnel qui les passivise ». De même, la relation d'emprise et de contrainte n'est pas aisément identifiée. Pour certains, cette non reconnaissance peut être liée au climat de contrainte et de violence non reconnu ou banalisé au sein de leur famille.

Dans les situations de violence au sein du couple, ce déni est renforcé du fait de l'union du couple. Le repérage de la violence et de la contrainte dans les situations conflictuelles au sein du couple s'avère complexe car elle est souvent minimisée et perdue depuis plusieurs semaines ou mois.

---

<sup>5</sup> CIAVALDINI A. (2007). Le travail psychanalytique avec le sujet auteur de violence sexuelle in *L'information psychiatrique*, n° 1, vol 83, pp. 13-21.

Nous avons constaté que la violence et l'emprise dans les relations notamment avec la victime apparaissent essentiellement lorsque la victime (ou l'autre) se dérobe de la place qui lui a été assignée. En fait, les mouvements d'autrui apparaissent sources d'angoisses et de déséquilibres psychiques en révélant la fragilité des assises narcissiques et la dépendance objectale des auteurs d'infraction. La relation d'emprise apparaît en fait comme une véritable formation défensive ayant pour fonction d'occulter le manque dévoilé par la rencontre de l'autre.

On peut donc s'interroger autour de la fonction de cette emprise et notamment qu'est ce qui fait qu'une relation d'emprise devienne pathologique et induise un passage à l'acte à un moment donné ?

### **En conclusion :**

Il est certain que les fonctionnements psychiques dans les situations d'agressions sexuelles, qu'il s'agisse des stratégies de décriminalisation, des processus défensifs, des défaillances du maniement des affects, du déni ou minimisation de la violence, déni de la contrainte et de l'emprise ou du déni d'altérité, ces fonctionnements se repèrent également dans le champ de la violence sexuelle survenant au sein du couple. Cependant, au regard du modèle conjugal ces processus semblent largement majorés.

Dans ces situations de violence sexuelle au sein du couple, on note parfois un paroxysme au niveau de la violence sexuelle en vue d'atteindre l'intimité de la conjointe, l'humiliation suprême, de déni du sexe en réduisant l'autre à un objet (sentiment d'appartenance, ambiguïté du consentement qui semble renforcée, difficulté de repérage du non consentement autant pour l'auteur que pour la victime, du fait de relations sexuelles consenties mutuellement à d'autres moments de leur vie conjugale et du sentiment de possession du fait de l'union conjugale)

Il semblerait que ce soient les mouvements de la conjointe (ou leur interprétation) qui, lorsqu'ils sont anxiogènes, risquent d'entraîner des déséquilibres psychiques, notamment lorsqu'ils révèlent les fragilités narcissiques du sujet ou risquent de mettre le couple en péril.

Dans la violence sexuelle, le passage à l'acte semble constituer une **tentative de solution (inadaptée certes) par rapport aux angoisses internes**. La violence sexuelle dans le couple, semble correspondre à une **tentative de sauver le couple et l'équilibre du couple** comme dans les processus de violence conjugale. La fonction de l'agir semble davantage s'inscrire dans une tentative de sauvegarde du couple.